

-----  
**Séance du 5 février 2003**

**OBJET : Désignation d'un délégué et de son suppléant à l'association du pays des Cinq Vallées.**

L'an deux mille trois et le cinq février. à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRÉSENTS** : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, LOPEZ Manuel

**EXCUSES** : COT Mélanie ,

Monsieur AMESTOY Pierre a été élu Secrétaire.

Après avoir délibéré sur le rattachement de la commune au périmètre d'études du Pays des Cinq Vallées et après avoir donné un avis favorable à son adhésion à l'association de préfiguration du Pays de Cinq Vallées et enfin, après avoir pris connaissance des statuts de l'association du Pays des Cinq Vallées,

**Monsieur le Maire propose :**

- que les élus de la commune désignent un(e) délégué(e) représentant la commune à l'association du Pays des Cinq Vallées
- que les élus de la commune désignent de façon nominative un(e) suppléant(e) à ce délégué(e)

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil Municipal délibère et :

- propose Monsieur BEDEL Philippe en tant que délégué représentant la commune
- propose Monsieur SEPOLD Alex en tant que suppléant du délégué

Ces propositions sont votées à l'unanimité des présents.

**Le Maire, P.BEDEL**

La présente délibération  
certifiée exécutoire a été  
publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 12/02/2003.

